

Utilisation des colonnes

Pourquoi une carte ?

► Dans le cadre de la tarification incitative, votre production de déchets est comptabilisée, chaque année, du 1er janvier au 31 décembre.

► Tarifs des apports en P.A.C. :

Ordures ménagères en sac

- 0,86 euros l'apport de 30 litres
- 2,55 euros l'apport de 90 litres

Emballages recyclables en vrac

- 0,11 euros l'apport de 30 litres
- 0,35 euros l'apport de 90 litres



Mode d'emploi



Pour tout problème d'utilisation :
04 73 647 444
www.sba63.fr



2 Attendre le déverrouillage et l'inscription « Ouvrez le conteneur »



3 Déposez vos emballages recyclables en vrac, 30 litres par apport (pas de sac).



1 Placez votre carte d'accès sur le lecteur pour identification.



3 Vous pouvez ouvrir le tambour. Déposez vos ordures ménagères avec des sacs de 30 litres uniquement.



4 Refermez le tambour.



INFORMATION St-Bonnet près Riom

La collecte des déchets évolue dans votre commune

Madame, Monsieur,

Le SBA, en concertation avec la Municipalité, implante de nouvelles colonnes pour vos déchets ménagers. Ces colonnes remplacent les bacs individuels. Les colonnes grises sont destinées aux ordures ménagères, les colonnes jaunes aux emballages recyclables (sauf le verre).

Une carte d'accès est nécessaire pour les ouvrir. Il s'agit de votre carte d'accès en déchèterie. Déposez votre sac d'ordures ménagères dans la colonne grise et vos emballages recyclables (en vrac) dans la colonne jaune.

Les nouvelles colonnes sont situées

► Rue du stade

Ordures ménagères 90L

Emballages recyclables 90L

Verre et cartons

► Lot. Du Grand Chirol

Ordures ménagères 30L

Emballages recyclables 30L

► Avenue Desaix

Ordures ménagères 30L

Emballages recyclables 30L



Vous avez accès à l'ensemble des colonnes de la commune et de la communauté de commune (ordures ménagères et emballages recyclables).

Emballages recyclables



100 % des papiers et emballages en vrac dans la colonne

Le verre doit être déposé dans les colonnes prévues à cet effet (dépôt gratuit)

en vrac (pas de sac)



sacs de 30 litres max

Déchets non recyclables en sacs de 30 litres uniquement

Ordures ménagères

En sac fermé : les déchets ménagers, les déchets d'hygiène..., les petits objets en plastiques (stylo, rasoir, brosse à dents...), la vaisselle cassée.



Info Tri
04 73 647 444
www.sba63.fr

?

